



Le sport licencié en Lorraine : équipements, clubs, âge et sexe conditionnent la pratique

■ Philippe DEBARD

■ Pierre LAGARDE,
DRJSCS Lorraine

En 2012, un Lorrain sur quatre possède une licence sportive. Le football reste le sport numéro un mais souffre depuis cinq ans d'une certaine désaffection. Le manque d'équipement constitue un frein à la pratique sportive. Le peu de terrains de tennis couverts ou de terrains de rugby, et l'éloignement parfois dissuasif des bassins de natation en sont des illustrations. L'absence de club conduit par ailleurs à un choix souvent contraint entre la pratique du handball et celle du basket-ball. En zone rurale, pratiquer les arts martiaux et les sports de combat est quasiment impossible. L'âge est un autre frein majeur à la pratique du sport. La coupure entre l'enfance et les années collège qui favorisent l'accès au sport licencié, et la vie étudiante, le monde du travail et les charges familiales qui au contraire le transforment en contrainte temporelle, en est la démonstration. Par ailleurs, les femmes, qui disposent de moins de temps libre, demeurent confinées dans un nombre plus restreint de disciplines.



Direction Régionale
de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion Sociale



La pratique d'activités physiques et sportives pour le plus grand nombre figure parmi les objectifs partagés par les acteurs institutionnels du sport. Cependant, certains publics et espaces du territoire régional demeurent encore aujourd'hui éloignés de ces activités.

Près de trois Lorrains sur quatre n'ont pas de licence sportive

En 2012, près de 530 000 Lorrains possèdent une licence sportive, délivrée par un des 6 000 clubs implantés en Lorraine. Parmi eux, 5% sont détenteurs de plusieurs licences. De fait, 22% des Lorrains possèdent au moins une licence sportive, mais 1,8 million de Lorrains, soit près de trois sur quatre, n'en possèdent pas.

24% des communes sans équipement sportif

La présence d'équipements sportifs est à l'évidence un élément qui favorise la pratique du sport. À ce titre, le maillage du territoire régional est relativement étoffé, puisque 76% des communes disposent d'au moins un équipement. Toutefois, 562 communes, soit 24% des communes lorraines, n'en comptent aucun.

La pratique peut également se trouver limitée par la rareté des équipements. Ainsi, les sports de glace dépendent entièrement de la présence d'une patinoire. Or la Lorraine n'en compte que six. De même, certaines installations restent entièrement conditionnées par des atouts naturels et ne peuvent pas être im-

plantées ailleurs. La spéléologie notamment se pratique presque exclusivement dans la Meuse, ainsi qu'à Martincourt et Pierre-la-Treiche en Meurthe-et-Moselle, et dans une grotte à Audun-le-Tiche en Moselle. Le ski est limité aux Vosges, seul département lorrain à bénéficier d'un environnement de montagne, et à la piste de ski indoor du Snow-hall d'Amnéville.

Temps libre inférieur pour les femmes

En 2012 en Lorraine, la pratique sportive féminine, bien qu'encouragée, reste en retrait. Ainsi, 37% seulement des licenciés sont des femmes. Le fait que les femmes soient de plus en plus actives et insérées sur le marché de travail en est une des causes. Le taux d'activité moyen des femmes en Lorraine est passé de 59% en 1999 à plus de 66% en 2010.

L'emploi du temps intervient aussi largement pour expliquer la différence entre les hommes et les femmes. Les contraintes familiales influent sur le temps libre des femmes. Sur un espace d'une semaine, celui-ci est ainsi inférieur de 3 heures et 44 minutes à celui des hommes (1). Aussi, quand les hommes déclarent consacrer en moyenne chaque jour quatorze minutes à une activité sportive, les femmes n'en déclarent que six.

Un tiers des femmes dans trois disciplines seulement

La division des activités selon le genre est une autre réalité. Si les interdits réglementaires sont levés et si les disciplines sont théoriquement ouvertes à tous, les motivations semblent avoir encore une incidence directe sur la manière de pratiquer et sur les disciplines exercées.

Les hommes font du sport plutôt pour se surpasser, pour la compétition. Ils restent très majoritaires dans les sports collectifs de grand terrain, les sports motorisés et d'endurance, les sports de duel et de combat.

Les femmes démontrent un goût particulier pour les activités laissant une large part à l'expression corporelle, l'esthétique, l'entretien du corps. Elles sont très majoritaires en gymnastique, danse, équitation, patinage sur glace, natation. Au final, le sport féminin se concentre dans un nombre très restreint de disciplines. Un tiers des licenciées se retrouvent dans trois activités seulement, la gymnastique (y compris éducation physique et gymnastique volontaire, et entraînement physique dans le monde moderne), l'équitation et le tennis. La diversification des disciplines, plus que l'augmentation du

nombre de pratiquantes, pourrait donc être une orientation possible en faveur du développement de la pratique féminine dans le futur.

La pratique sportive ralentit avec l'âge

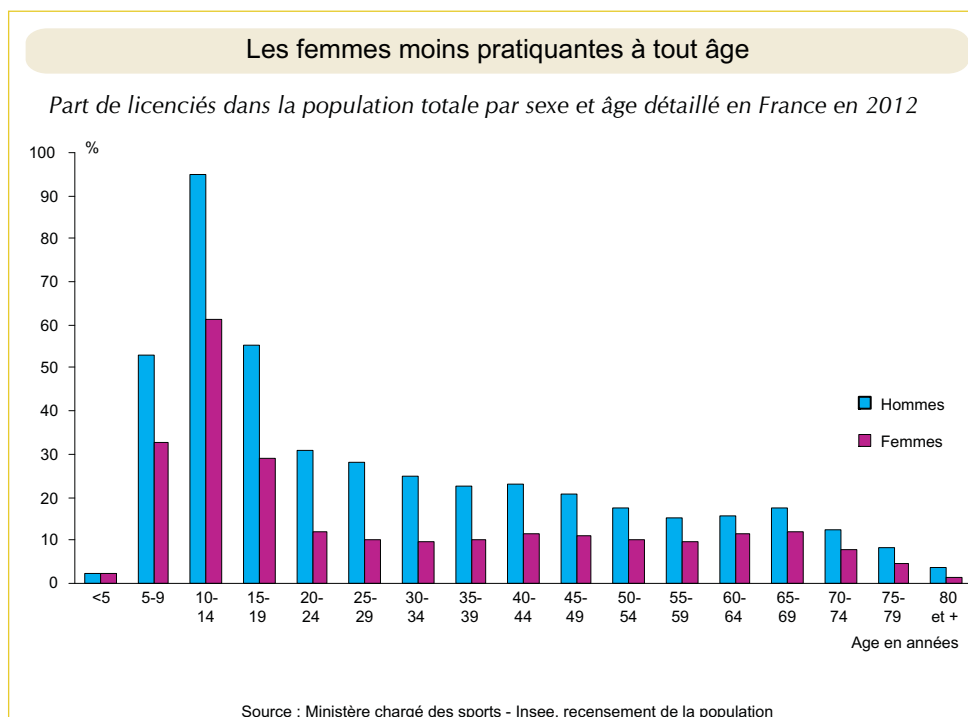
L'âge est un autre facteur décisif dans la pratique sportive. En France, le taux de licenciés dans la population croît ainsi très rapidement chez les jeunes enfants, pour atteindre son point le plus haut entre dix et quatorze ans : à cet âge, près de 95% des garçons et 60% des filles détiennent une licence.

La pratique chute ensuite très vite. Entre vingt et vingt-quatre ans, les garçons ne sont plus que 31% et les filles 12% à détenir une licence. La coupure entre l'enfance et les années collège qui favorisent l'accès au sport, et la vie étudiante ou le monde du travail qui au contraire le transforment en contrainte temporelle, semble bien être un déterminant majeur.

Football : désaffection depuis 2007

Avec près de 78 700 licenciés en Lorraine en 2012, le football demeure de très loin le sport numéro un. Il représente en Lorraine une licence sur sept toutes disciplines confondues. Parmi les hommes de moins de 40 ans, un sur huit possède une licence de football. Sa pratique est facilitée par une forte densité d'équipements, avec près de 2 300 terrains, implantés dans plus d'une commune sur deux.

Pourtant entre 2008 et 2012, le nombre de licenciés a chuté de 18% dans la région, ce qui correspond à une perte de 17 700 joueurs. Ce repli amorcé dès 2007, soit antérieurement aux images négatives véhiculées par la coupe du monde de football 2010, s'observe tant en Lorraine qu'en France. Dans la région, il peut s'expliquer par la démographie défavorable. La population totale des hommes âgés de 5 à 39 ans a diminué de 14 000 en quatre ans (-3%).



(1) femmes de 15 à 64 ans

Mais le recul du football est surtout le fait des pratiquants eux-mêmes, pour plus des trois quarts du phénomène. Le nombre de licenciés hommes de 5 à 39 ans est ainsi passé de 74 000 en 2008 à 63 000 en 2012 (soit -15%). De fait, dans cette tranche d'âge, le taux de licenciés a chuté de 14% à 12%, traduisant une certaine désaffection à laquelle les images de violences, incivilités, mauvais comportements et matchs truqués ne sont peut-être pas étrangères.

Tennis : peu de courts couverts, surtout en zone rurale

Avec 35 000 licenciés en Lorraine, le tennis est, dans la région comme en France, la deuxième discipline la plus pratiquée.

Pourtant, le tennis lorrain, malgré ses 981 courts, souffre du manque de courts couverts (terrains intérieurs, extérieurs couverts ou découvrables). À peine plus de 200 courts (soit 21%) offrent en effet la possibilité de jouer en intérieur, quelles que soient les conditions météorologiques. Cette situation pénalise les espaces ruraux qui n'en comptent que 23, et notamment la Meuse et les Vosges où ce type d'équipement est quasiment absent. Il reste certes la possibilité d'utiliser les terrains tracés dans les salles multisports, mais leur usage est concurrencé par le sport scolaire et les sports collectifs.

Équitation : hausse possible de la TVA

Près de 27 000 personnes sont inscrites dans les clubs d'équitation lorrains en 2012. L'équitation demeure un sport de filles, d'où les garçons sont presque absents. Parmi les licenciés, 84% sont des féminines, et 29% sont des jeunes filles de dix à quatorze ans.

La surreprésentation féminine reste cependant à valoriser davantage en compétition. En concours de saut d'obstacles, discipline pratiquée par 90% des compétiteurs, les femmes sont 64% en division Amateur, mais seulement 30% en division Pro. Ce constat ne découle pas d'un manque de goût pour le haut niveau, mais résulte en partie du fait

que les propriétaires et surtout les éleveurs continuent de confier leurs chevaux plutôt aux hommes.

Les débats actuels autour d'une hausse possible de la TVA, demandée par l'Europe, alimentent des interrogations sur l'avenir. De fait, les activités de pension pourraient être taxées à 20%, quand celles d'enseignement et de pratique sportive le seraient à 10%. Il s'ensuivrait une répercussion sur les tarifs pratiqués par les structures et donc payés par les cavaliers, pour lesquels la discipline est souvent vécue comme un loisir-passion.

Cette révision de la fiscalité s'inscrit dans un contexte où l'équitation se classe toujours au troisième rang des sports régionaux en termes d'adhérents, mais où les effectifs n'augmentent plus depuis trois ans. Par ailleurs, si la révision fiscale ne s'applique qu'au secteur privé, celui-ci est très répandu parmi les centres équestres. En Lorraine, il concerne 70% des clubs et des équipements.

Judo : pratique très précoce mais éphémère

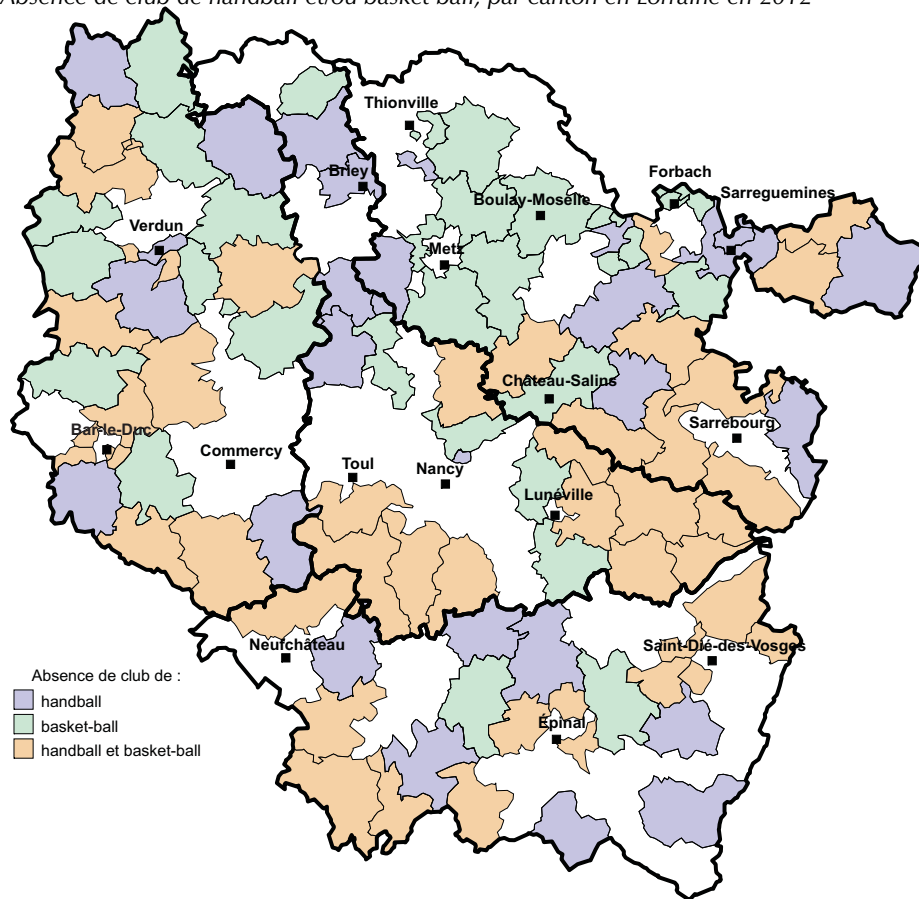
Avec 23 200 licenciés en 2012, le judo (judo, jujitsu, jendo et disciplines associées) est la quatrième discipline pratiquée en Lorraine. Il demeure un sport de jeunes enfants et spécifiquement de garçons. Près des deux tiers des licenciés sont âgés de cinq à quatorze ans, et près d'un tiers sont des garçons de cinq à neuf ans seulement. Sept ans est l'âge où les effectifs sont maximum, mais dès l'âge de douze ans, ils ont chuté de plus de la moitié.

Reconnu pour développer les capacités motrices de l'enfant et véhiculer des valeurs éducatives, le judo souffre donc d'une pratique qui s'érode très rapidement avec l'âge. La concurrence d'autres activités sportives lui est préjudiciable dès l'adolescence, où les garçons lui préfèrent le handball, le tennis et surtout le football, les filles le tennis et surtout l'équitation.

Créer davantage de passerelles entre les établissements scolaires et les

27 cantons dépourvus de club de handball, 29 de basket-ball et 43 des deux

Absence de club de handball et/ou basket-ball, par canton en Lorraine en 2012



clubs pourrait permettre une continuité dans la pratique et ainsi éviter cette fuite des jeunes judokas.

Handball ou basket-ball : un choix souvent contraint par l'absence de club

Le handball et le basket-ball sont, en nombre de pratiquants, les premiers sports collectifs de balle, après le football et devant le rugby et le volley-ball. Cependant, pratiquer ces disciplines à proximité de son domicile, au sein d'un club, dans la Lorraine de 2012, relève souvent d'un choix contraint. En effet, 27 cantons sont dépourvus de clubs de handball, 29 cantons de clubs de basket-ball, et 43 cantons des deux à la fois.

Un certain clivage apparaît également entre les départements lorrains. De vastes territoires sont dépourvus de clubs de handball en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, et d'autres comptent peu de clubs de basket-ball en Meuse et en Moselle. Cette répartition inégale des clubs se retrouve bien entendu

sur le niveau de pratique. Favoriser la création de clubs, là où ils sont absents, permettrait de faire évoluer ce constat.

Arts martiaux et sports de combat : quasi-absence de clubs en milieu rural

Les arts martiaux (aïkido, karaté, taekwondo, wushu - non compris ici le judo) et les sports de combat (boxe, escrime, kick boxing, lutte, muaythai, savate et boxe française) rassemblent respectivement près de 12 000 et 8 000 licenciés en Lorraine en 2012. Ils se caractérisent par une prédominance masculine élevée. Les femmes représentent moins du tiers des licenciés dans les arts martiaux, moins du quart dans les sports de combat.

La pratique de ces disciplines est également marquée par une très forte absence de clubs en milieu rural. Les 400 structures concernées, qui regroupent 92% des licenciés, sont en effet implantées en milieu urbain dans près de neuf cas sur dix.

Cette situation provient-elle d'une certaine idée préconçue quant à la pratique plus développée de ces disciplines par les populations résidant en ville ? Ou est-ce la surpratique réelle qui pousse à y créer davantage d'équipements ? Difficile de répondre.

Natation : temps d'accès inégal

La natation compte 9 800 licenciés dans la région en 2012, mais moins de 50 clubs, dont la plupart dans des villes de plus de 5 000 habitants. La pratique est conditionnée par la présence de bassins de natation, qui représentent en investissement et en fonctionnement des dépenses lourdes qu'une petite commune ne peut bien souvent pas assumer.

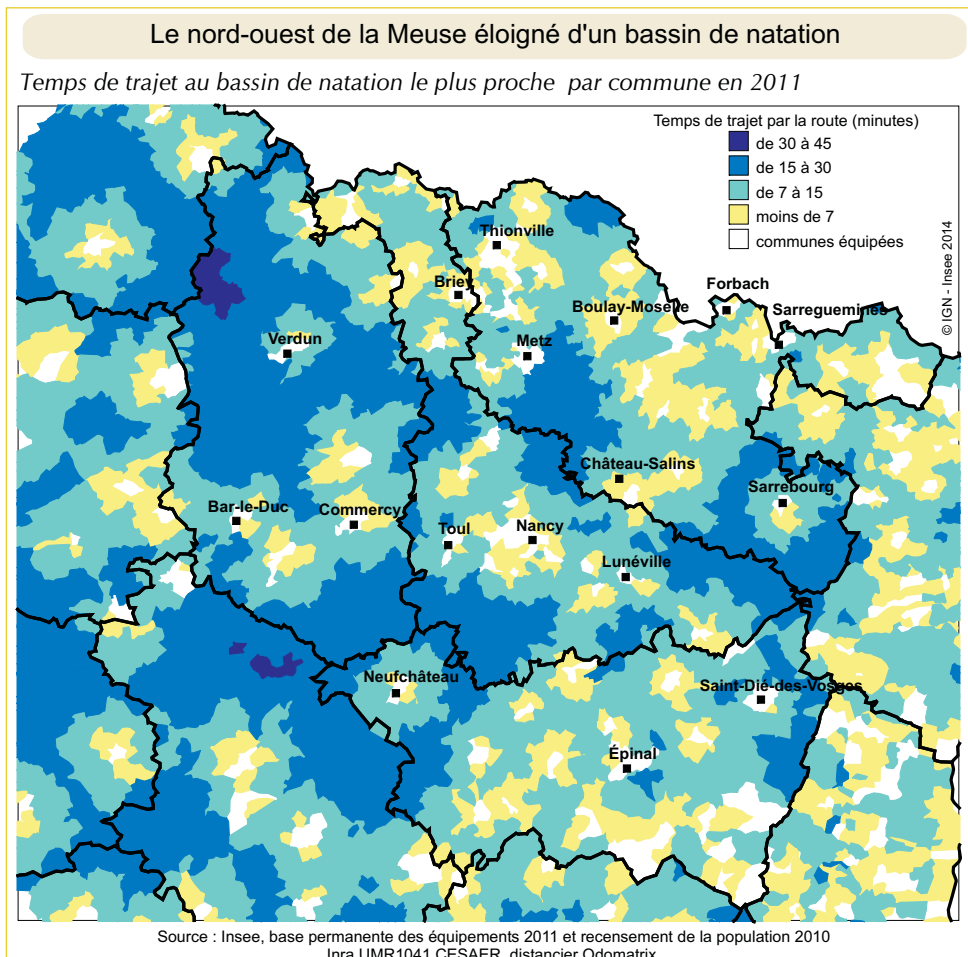
Le temps d'accès au bassin le plus proche est donc un élément essentiel. À ce titre, les zones rurales de la région, bien souvent dépourvues de club et d'équipement, se trouvent pénalisées, à l'image notamment du nord-ouest de la Meuse.

Tennis de table : des territoires dépourvus de grands clubs

Le tennis de table, avec près de 9 500 licenciés en Lorraine, est proportionnellement plus pratiqué dans la région que dans l'ensemble de la France. Mais ses effectifs ne progressent plus depuis 2005.

La Ligue régionale vise de nouveaux publics parmi lesquels la pratique est encore faible : les enfants de quatre à sept ans, les femmes, les vétérans, les joueurs «loisir» et «affinitaires», le monde de l'entreprise.

La répartition géographique des clubs, notamment des grands clubs, doit être prise en compte pour expliquer la pratique ou non de cette discipline. Les 160 clubs lorrains présents en 2012 sont assez naturellement situés dans les grandes villes. Toutefois, le tennis de table repose aussi et surtout sur des clubs situés dans des villes de taille moyenne, pour la plupart dotées de salles spécifiques, que l'on peut regrouper en cinq bastions : autour de



Metz-Thionville, dans le Bassin Houiller, le Lunévillois, la Déodatie et le Barrois. Ce regroupement géographique peut représenter une force, a contrario il laisse vide de tout grand club des secteurs entiers de la région, notamment dans la Meuse, le sud de la Moselle et les Vosges.

Golf : peu de terrains hors agglomération ou site touristique

Avec près de 13 000 licenciés en 2012 (2), dont l'âge médian est de 52 ans, le golf se présente comme une des disciplines où les pratiquants sont les plus âgés, après la randonnée, la pétanque et autres sports de boules, et le cyclotourisme. Les moins de vingt ans ne représentent ainsi que 10% des licenciés.

La répartition géographique des 29 terrains est assez inégale voire discriminante. La Moselle, qui rassemble la moitié des clubs et des terrains, est de fait assez privilégiée. Dans les autres départements lorrains, il est assez difficile de trouver un terrain proche de son domicile, lorsqu'on réside loin des agglomérations de Nancy, d'Épinal, de Saint-Dié-des-Vosges et de Toul, ou des sites touristiques de La Bresse, de la Madine et de Vittel.

Tir : peu de femmes, de jeunes et d'écoles

La Ligue de tir de Lorraine passe au-dessus de la barre de 8 000 adhérents pour la première fois depuis plus de dix ans. Elle est ainsi la quatrième ligue nationale, tant par le nombre de ses licenciés que par le taux de pratiquants dans la population.

Toutefois, bien que le tir puisse être pratiqué par tous les publics, à partir de l'âge de huit ans, la part de femmes (9%) et de jeunes de moins de vingt ans (12%) (3) reste faible.

La Lorraine ne compte par ailleurs que 30 écoles de tir enseignant à 391 élèves, alors que leur présence permettrait d'augmenter et de fidéliser le nombre de pratiquants, ainsi certainement que leur niveau technique. Le développement de ces

structures est un des tout premiers objectifs de la fédération régionale de tir de Lorraine.

Un autre objectif de la fédération est d'orienter le tir vers d'autres disciplines que le tir de compétition, tel le tir sportif, ce qui pourrait augmenter la fréquentation des tireurs «loisir» et les amener à être assidus à la pratique du tir.

Sports motorisés et aériens : freins financiers et règles environnementales

Les sports motorisés et aériens rassemblent près de 7 600 licenciés en 2012, dont près de 90% d'hommes. Ils se distinguent également par un âge médian des licenciés nettement élevé : 37 ans, contre 19 ans pour l'ensemble des disciplines sportives. Cela peut s'expliquer en partie par la dimension financière particulière de ces activités, où l'achat du matériel et son fonctionnement se révèlent coûteux, et peuvent être hors de portée des plus jeunes.

Cette composante financière concerne également les clubs sur lesquels pèse l'augmentation des coûts d'assurances et de secours, qui se répercute sur celui des licences et grève les bilans financiers. À terme, il en va de la pérennisation des épreuves, d'autant qu'il s'agit souvent de structures associatives.

Enfin, les sports motorisés et aériens doivent tenir compte aujourd'hui, plus encore qu'hier, de nouvelles demandes, normes et règles environnementales, pour une pratique encadrée et raisonnée.

Rugby : peu de clubs, de terrains, et de structures de formation

Le rugby compte un peu plus de 4 300 licenciés en 2012, soit moins de 1% des licenciés lorrains. La Lorraine n'est pas une terre d'ovalie. Cette situation rend notamment difficile la pénétration du rugby en milieu scolaire.

L'effet «Coupe du monde 2011» semble avoir légèrement boosté le nombre de licenciés en 2012, comme il l'avait fait momentanément en 2008, après le tournoi de 2007 disputé en France. À cette époque, le dispositif «emplois STAPS» avait permis la promotion et le développement de la discipline et aidé les clubs à se structurer. Mais peu d'emplois créés alors ont été consolidés par la suite.

Au-delà des effets culturels et Coupe du monde, la pratique du rugby en Lorraine reste limitée par le peu de clubs et de terrains. La région ne compte ainsi que 24 clubs (dont 22 en zone urbaine) et 46 terrains (dont seulement 4 dans la Meuse et 7 dans les Vosges).

Enfin, seules quelques structures de formation existent : le Centre d'entraînement labellisé FFR au lycée Georges-de-la-Tour à Nancy, la structure d'entraînement du club de Metz, cinq sections sportives en lycée et trois en collège.

Pratique du sport moitié moindre pour les habitants des ZUS

Pour les habitants qui résident dans une Zone Urbaine Sensible (ZUS) de la région, le sport licencié revêt sur plusieurs aspects un caractère différent de celui des autres habitants de la région.

Les habitants des ZUS ne sont que 16 000 à détenir une licence sportive en 2011 (4). Dans un cas sur trois, cette licence est délivrée par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), premier pourvoyeur de licences. Proportionnellement à la population présente, la pratique sportive licenciée en ZUS est donc moitié moins développée que dans le reste de la Lorraine, et elle est davantage le fait de jeunes enfants.

(2) dont près de 3 500 autorisations temporaires de pratique (ATP)

(3) part des moins de 20 ans en 2011

(4) hors équitation, pétanque, randonnée pédestre, cyclotourisme et cyclisme, pour lesquels cette information n'est pas disponible

Savoir plus :

- Le sport en Lorraine : une pratique licenciée égale à la moyenne nationale, et un taux d'équipement supérieur, Économie Lorraine n° 229-230, août 2010

Site Internet :
www.insee.fr



Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques**
Direction Régionale de Lorraine
15, rue du Général Hulot
CS 54229
54042 NANCY CEDEX
Tél : 03 83 91 85 85
Fax : 03 83 40 45 61
www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Christian TOULET
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE
Bertrand KAUFFMANN
Jean-Jacques PIERRE

**RESPONSABLE ÉDITORIALE
ET RELATIONS MÉDIAS**
Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF
Agnès VERDIN

**RÉALISATION DE PRODUITS
ÉDITORIAUX**
Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657
© INSEE 2014

Le football y est le sport numéro un. Avec près d'une licence sportive sur trois, il est pratiqué deux fois plus dans les ZUS que dans le reste du territoire. Les arts martiaux (non compris ici le judo) et les sports de combat sont également surreprésentés, notamment la boxe et la lutte, pratiquées proportionnellement trois à quatre fois plus qu'ailleurs.

Au contraire, la gymnastique, la natation, le tennis ou encore le tir sont moins pratiqués. Le golf, le ski et les sports motorisés et aériens ne comptent quasiment aucun licencié.

D'autres «barrières» à l'entrée du sport licencié pour tous

L'absence d'équipement et de club, les contraintes liées à la gestion des temps de vie, le sexe et l'âge, constituent des freins et des inégalités d'accès au sport licencié.

D'autres barrières, parfois plus difficiles à mesurer, se dressent aussi à l'entrée du sport licencié pour tous.

Elles peuvent tenir à la personne elle-même : absence de motivation individuelle ou d'élément déclencheur de la pratique ou de la reprise d'une activité sportive, intérêt limité pour le sport en général, manque d'exemple familial, présence d'autres activités de loisir, état de santé, etc.

Elles peuvent aussi résulter de l'activité sportive elle-même : coûts d'inscription, d'achat du matériel et des déplacements, qualité des enseignants, entraîneurs, dirigeants, arbitres, dont le renouvellement constituera un des points d'achoppement des années à venir dans un contexte de vieillissement de la population et de crise du bénévolat.

Engager une réflexion globale autour de ces freins et barrières pour mieux les lever s'impose donc. Car qualité de vie, bien-être et santé, intégration et cohésion sociale sont autant d'enjeux de société auxquels le sport peut et doit répondre.

Le tennis, première discipline dans une centaine de communes, principalement périurbaines

Première discipline pratiquée par commune en Lorraine en 2011 (*)

